

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Commune d'Alex (2 500 habitants)

Procédure adaptée

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNE D'ALLEX - Avenue Henri Seguin - 26400 ALLEX

Tél. : 04.75.62.62.48 / Fax. : 04.75.62.69.20

Objet du marché : **REFECTION DES TOITURES DE L'ECOLE PUBLIQUE**

Type de procédure :

Marché public de TRAVAUX

Procédure adaptée (art 28 du Code des Marchés Publics)

Le marché de travaux n'est pas décomposé en tranches, ni en lots.

Visite du site **OBLIGATOIRE, le vendredi 20 mai 2016 à 9h00.**

Délai d'exécution :

Les travaux seront exécutés en : JUILLET/AOUT 2016, délais impératifs.

Modalités d'obtention du cahier des charges :

Dossier de consultation à demander en mairie.

Date limite de réception des offres : **Lundi 6 juin 2016 à 12h00**

Les offres seront remises contre récépissé ou envoyées par la Poste sous pli recommandé avec avis de réception à : Mairie d'Alex – Avenue Henri Seguin – 26400 ALLEX.

Présentation de l'offre :

Lettre de candidature (DC1), Déclaration du candidat (DC2), et N° d'immatriculation au registre du commerce ou des sociétés ou équivalent.

Une déclaration sur l'honneur datée, signée par le candidat pour justifier qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir, et n'est pas en redressement judiciaire sinon copie du jugement.

Une déclaration sur l'honneur datée, signée par le candidat pour justifier qu'il satisfait aux obligations fiscales et sociales.

Une déclaration sur l'honneur datée, signée par le candidat relative à la lutte contre le travail illégal.

Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat (chiffre d'affaires, qualifications, références).

Les attestations d'assurance décennales et responsabilité civile en cours de validité.

Un projet de marché comprenant :

- Le présent Règlement de Consultation valant Cahier des Clauses Administratives Paritaires,
- Le Cahier des Clauses Techniques Paritaires – Décomposition du Prix Global Forfaitaire,
- Un mémoire justificatif détaillant les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution du marché de travaux.

Conditions relatives au marché et critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères :

Prix (40 %), Délai (40 %), Valeur technique (20 %)

Délai minimum de validité des offres : 120 jours

Renseignements :

Administratifs : Commune d'Alex – Tél. : 04.75.62.62.48 / DGS : stephanie.duparchy@mairie-alex.fr

Techniques : Rodrigue ROUBY, adjoint aux travaux / rodrigue.rouby@mairie-alex.fr

Date d'affichage : 12 mai 2016.